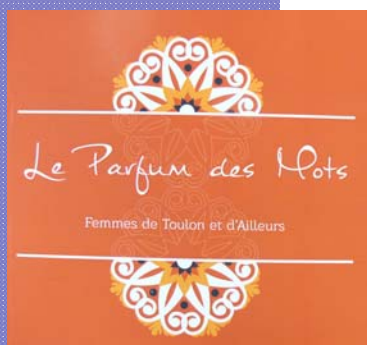




La lettre d'ici et d'ailleurs

n° 36 avril 2013

Le mois d'avril aura été marqué par deux expulsions, une intimidation et un référé d'expulsion pour les communautés Roms du Var. SICHEM doit jongler entre les urgences des situations humanitaires, les recherches de solutions institutionnelles souvent longues, l'animation des projets quotidiens et les perspectives des actions futures. La fin de cette période hivernale, loin de laisser du répit, nous force à anticiper le présent... Avec espérance.



➔ A ne pas manquer !

✓ La sortie du livre « Le Parfum des mots »

A retenir dans vos agendas, le 16 mai de 12h à 14h à la Tente d'Abraham, rue Maissin. Le groupe des « femmes de Toulon et d'ailleurs » vous invite pour fêter la sortie de son livre « Le parfum des mots ». Apéritif/déjeuner offert ! Merci de vous inscrire à l'avance par courriel. (asso.sichem@gmail.com)

➔ Accompagnement des Roms de l'aire toulonnaise

✓ Médiation sanitaire

Des suspicions de tuberculose ont été détectées dans la communauté Rom. Une famille de Toulouse a quitté la ville sans avoir attendu la fin de leur traitement. En lien avec Médecins du Monde de Toulouse par où la famille avait transité, le Secours Catholique et Promo Soins, nous avons effectué des tests qui ont heureusement révélé que la contagion n'était plus active.

✓ Domiciliations accordées par le CCAS

Suite aux problèmes récurrents de l'absence de places de domiciliations sur l'aire toulonnaise, le CCAS des Remparts a largement facilité l'accès à cette domiciliation pour les personnes que nous accompagnons. Sans domiciliation, aucune démarche administrative n'est possible.

✓ Un acte de solidarité de proximité

Grâce à un parent d'élève de l'école de la petite Andréa, et grâce au Conseil Général, une famille Rom (qui a été expulsé du squat de l'USAM) a pu être hébergée dans un studio durant le mois d'avril. Parallèlement, nous avons axé notre accompagnement durant ce mois de transition sur l'insertion professionnelle du père, Andrei. Il a décroché un emploi pour le mois de mai dans l'horticulture. Nous avançons pas après pas, grâce à une mobilisation des institutions, des bénévoles et du réseau associatif.

✓ Concertation avec la ville de Toulon et la DDCS

Le référé d'expulsion du squat Aniort est acté. Les 10 personnes vivant dans ce lieu avaient été expulsées du squat USAM le mois dernier et ont trouvé refuge dans ce lieu appartenant à la Mairie de Toulon. Le Premier adjoint nous a contacté pour réfléchir à des solutions afin d'anticiper l'expulsion. Si de son côté la Mairie ne peut agir, la DDCS a pris le dossier en main et travaille avec nous sur des solutions dignes dans le cadre de la directive de la DIHAL. Les enfants sont scolarisés et les parents suivent des cours d'alphabétisation.



➔Accompagnement des Roms sur l'Est Var.

✓ Expulsion du terrain de Puget sur Argens ; lieu dit « Jas Pellicot »

11 avril : expulsion sans concertation avec les associations. Cependant la sous-préfecture ignorait cette manœuvre et était certaine qu'il s'agissait d'une remise de papiers officiels par voie d'huissier. Après l'expulsion, la police municipale de Puget est venue avec la gendarmerie et l'élú à la sécurité pour y creuser quatre tranchées et abattre des arbres pour empêcher tout retour. Un bulldozer a retourné la terre.



✓ Expulsion du terrain de Fréjus ; lieu dit « De Lattre de Tassigny »

23 avril, 7 h 30 du matin, les forces de l'ordre ont évacué le site. La majorité des occupants étaient déjà partis ou sur le départ. Par le SIAO 115 et grâce à l'intervention de la DDCS, trois nuits d'hôtel ont pu être débloquées pour un couple dont la femme est enceinte de huit mois.

Daniel, un ex-habitant du terrain se lamente d'avoir reçu une obligation de quitter le territoire français... Lui et sa femme ont le statut d'auto-entrepreneur. Après un aller retour en Roumanie (avec preuve) afin de respecter l'OQTF, ils ont exprimé le souhait de déclarer aux impôts leur revenus afin d'entrer progressivement dans le droit commun.

✓Bis repetita !

Le « problème » Rom de Puget a donc été déplacé sur Roquebrune sur Argens. Manque de volonté ou impuissance à régler les problèmes ? Toujours est-il que les mouvements de population ne sont pas sans poser de problèmes... Ainsi après avoir été expulsés de Puget et s'être installés sur le bord de la nationale 7 à Roquebrune sur Argens, ils rencontrent quelques soucis avec les gens du voyage dont le terrain n'est distant que de quelques mètres.

✓Fichage et AME ?

Nous avons pu constater qu'une demande d'affiliation à l'A.M.E. pouvait entraîner un fichage ; c'est-à-dire que la date d'élaboration de la carte démontre que les personnes sont en France depuis plus de trois mois sans ressource, ce qui équivaut à pouvoir ordonner une OQTF en application des accords européens de 2008. Ces accords stipulent que toute personne roumaine ou bulgare ne pouvant justifier d'une protection de santé et d'un minimum de revenus (fixé au montant du RSA) représente une dépense déraisonnable pour le pays et peut être expulsée. Dancu, un jeune homme nous a posé cette question à laquelle nous n'avons pas eu de réponse : « Est-ce pour mieux nous fichier que la carte est désormais gratuite ? » Est-ce à dire que les préfectures ne pourront plus refuser l'affiliation à l'AME comme preuve de séjour dans les dossiers de 10 ans?

✓Partenariat avec ARCA.

Nous élargissons notre réseau grâce à un partenariat avec ARCA (Agence Régional de Coordination Asile ; www.arca-asile.eu/fr). Une mise en lien essentielle à la vue des déplacements fréquents des populations étrangères entre les Bouches du Rhône et le Var. Cette coopération nous amènera plus spécifiquement à développer dans le Var le module d'alphabétisation/formation professionnelle pour les migrants.



Fabien RIGAL.

Durant les ateliers d'alphabétisation. Toulon